

NOUVEAU SITE INTERNET ET SON APPLICATION SMARTPHONE

Plus moderne, plus fluide, plus écologique.

<https://www.csecaav.fr>

Vos nouveaux accès :

Votre identifiant : Votre Matricule (sans T) Exemple : 099999

Premier Mot de passe : Cse suivi de votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA*

: Exemple : Cse01/01/2024* **(il faut rajouter l'étoile après l'année)**

Renseignements à contrôler, compléter et corriger, à savoir :

- Situation familiale
- Situation fiscale
- Situation professionnelle
- Coordonnées **PRIVEES**
- **Signature du nouveau mandat de prélèvement (obligatoire pour toute demande)**
- Validation de votre inscription à la newsletter

Il vous sera demandé de ressaisir le mot de passe actuel : il faudra donc ressaisir le Cse avec votre date de naissance. Ensuite il faudra personnaliser votre mot de passe en utilisant un mot de passe que vous avez l'habitude d'utiliser par ailleurs.

Pour accéder aux prestations du CSE vous devez avoir obligatoirement :

- renseigné votre IBAN
- signé votre mandat !
- renseigné votre situation fiscale

Procédure pour renseigner votre IBAN et signer votre mandat :

Allez sur le site du CSE, cliquer sur vos initiales en haut à droite puis sur modifier mon profil.

Cliquez sur mes moyens de paiements.

- Cliquez sur IBAN, vérifiez qu'il soit bien renseigné, si ce n'est pas le cas cliquez sur « ajouter un IBAN » et suivez la procédure.
- Cliquez sur mandat, « ajouter un mandat » (attention : gardez votre portable à proximité car un code vous sera envoyé et il faudra le saisir sur le site).

Procédure pour renseigner votre situation fiscale :

Allez sur le site du CSE, cliquer sur vos initiales en haut à droite puis sur modifier mon profil.

Cliquez sur mes informations personnelles puis sur le sous-dossier « critères sociaux »

Cliquer sur le stylo dans la rubrique « quotient familial

Quotient familial



Compléter les éléments demandés et télécharger votre situation fiscale. Si vous n'avez qu'un document papier, merci de contacter le CSE par mail pour qu'il vous valide par téléphone les éléments.

Rappel : Il faut donc avoir signé le mandat, enregistré les critères sociaux et alors vous pourrez accéder au catalogue au bouton des disponibilités et au bouton réserver.